



Laval.	le

L DirectLe Chef d'EtablissementNom du lieu de scolarisation :
Commune:
A
Monsieur L'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux De l'Éducation Nationale de la Mayenne

<u>Objet</u>: Demande de saisine de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour la mise en place d'un Projet Personnalisé de Scolarisation

Références:

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Décret n°2005-1752 du 30 décembre 2005 relatif au parcours de formation des élèves présentant un handicap

A ma demande, l'équipe éducative s'est réunie en date du			afin d'étudier la situation de	
l'élève	scolarisé(e)	dans	l'établissement	scolaire
de			_ et proposer à sa f	famille ou
à son représentant légal de saisir la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour que soit				
élaboré un projet personnalisé de scolarisation, conformément à l'article 11 du décret 2005-1752.				
A ce jour, et passé le délai des 4 mois prévus par la loi pour entreprendre ces démarches, aucun contact				
n'a été établi et notre demande est demeurée sans	effet.			
En conséquence et conformément à la loi, je vous	s demande de b	ien voul	oir informer de cette	situation
la Maison Départementale des Personnes Handi-	capées afin qu	'elle pre	nne toutes les mesu	ires utiles
pour engager le dialogue avec l'élève, ses parents	ou son représe	ntant lég	al.	

L Direct..... Le Chef d'Etablissement

Copie à:

- Famille de l'élève
- IEN de la circonscription
- IEN A.S.H.
- Enseignant référent

IA 53 09/2007